



TSX : MFI

www.mapleleaffoods.com

Relations avec les investisseurs :
Investor.Relations@MapleLeaf.com
Personne-ressource pour les médias :
Media.Hotline@MapleLeaf.com

Les Aliments Maple Leaf communique ses résultats financiers du troisième trimestre de 2025

Les Aliments Maple Leaf annonce une croissance des revenus de 8,0 % et une croissance du BAIIA ajusté de la société de 21,7 %

Mississauga, Ontario, 5 novembre 2025 – Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») (TSX : MFI) a communiqué aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2025.

Le troisième trimestre tient compte des résultats de l'ensemble de la société⁽ⁱ⁾

- Les ventes de l'ensemble de la société⁽ⁱⁱ⁾ se sont élevées à 1 356,3 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à 1 255,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 8,0 %. Les ventes des unités d'exploitation des aliments préparés, de la volaille et du porc⁽ⁱⁱⁱ⁾ ont augmenté de 4,4 %, 15,7 % et 10,4 % respectivement.
- Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, amortissement (« BAIIA ajusté »)⁽ⁱⁱ⁾ de la société s'est établi à 171,4 millions de dollars, une augmentation de 21,7 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté passant de 11,2 % à 12,6 % pour la même période.
- Le bénéfice du troisième trimestre de 2025 s'est chiffré à 43,1 millions de dollars (0,35 \$ par action de base), comparativement à 17,7 millions de dollars (0,14 \$ par action de base) à l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2025, le résultat ajusté par action⁽ⁱⁱ⁾ s'est établi à 0,49 \$, comparativement à 0,18 \$ au dernier exercice.
- La dette nette⁽ⁱⁱⁱ⁾ était de 1 354,9 millions de dollars, alors que le coefficient dette nette BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres⁽ⁱⁱⁱ⁾ de la société s'établit à 2,0 fois, une amélioration par rapport à 2,1 fois à la fin du deuxième trimestre de 2025 et à 3,1 fois lors la période correspondante de l'exercice précédent.

Le troisième trimestre tient compte des activités poursuivies^(iv)

- Les ventes du troisième trimestre se sont élevées à 1 010,5 millions de dollars, comparativement à 935,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en hausse de 8,0 %.
- Le BAIIA ajusté⁽ⁱⁱ⁾ s'est établi à 111,7 millions de dollars, une augmentation de 19,1 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté passant de 10,0 % à 11,1 % pour la même période.
- Pour le troisième trimestre de 2025, le bénéfice provenant des activités poursuivies s'est chiffré à 23,3 millions de dollars (0,19 \$ par action de base), comparativement à une perte de 1,8 million de dollars (perte de 0,01 \$ par action de base) à l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2025, le résultat ajusté par action⁽ⁱⁱ⁾ s'est établi à 0,21 \$, comparativement à une perte de 0,01 \$ par action à l'exercice précédent.

Commentaires de la haute direction

« L'achèvement de la scission de Canada Packers marque une étape importante pour les Aliments Maple Leaf, qui nous permettra de libérer tout le potentiel de notre secteur des produits de consommation emballés axé sur la marque et notre raison d'être », a déclaré Curtis Frank, président et chef de la direction des Aliments Maple Leaf. Cette séparation établit deux entreprises solides et indépendantes, dotées d'une orientation stratégique claire et de la souplesse nécessaire pour poursuivre sa propre croissance, tout en conservant un précieux partenariat à long terme. »

« Nos résultats du troisième trimestre soulignent la force de cette orientation, les ventes de l'ensemble de l'entreprise ayant augmenté de 8,0 % pour s'établir à 1 356,3 millions de dollars et le BAIIA ajusté ayant augmenté de 22 % pour s'établir à 171,4 millions de dollars », a ajouté M. Frank. « La croissance des ventes est demeurée solide au sein de nos activités poursuivies. Nos activités du secteur des produits de consommation emballés ont également affiché une croissance de 8,0 %. Bien que les marges du BAIIA ajusté de ce secteur augmentent de façon considérable d'une année à l'autre, nous avons connu un recul séquentiel en raison d'une hausse rapide et soutenue sur les marchés des matières premières, laquelle, bien qu'elle soit favorable à nos activités dans le secteur du porc, a exercé une pression sur le secteur des produits de consommation emballés au cours du trimestre. Les mesures décisives que nous avons prises pour réduire ces pressions inflationnistes sur les coûts, combinées au lancement de deux marques, Musafir et Mighty

Protein, renforcent notre confiance à l'égard de la réalisation d'une croissance durable et rentable à l'avenir, tout en faisant progresser notre ambition de devenir l'entreprise de produits protéinés la plus durable sur la planète. »

Perspectives

La société a continué d'examiner ses activités de façon globale avant la fin de la scission partielle et, par conséquent, ses perspectives antérieures pour 2025, y compris la croissance des ventes, la fourchette des prévisions du BAIIA ajusté et les dépenses en immobilisations, comprenaient le rendement prévu de ses activités dans le secteur du porc.

À la fin du troisième trimestre, le revenu annualisé depuis le début de l'année pour l'ensemble de la société se situait dans la fourchette de ses perspectives précédentes pour 2025.

Avec l'achèvement de la scission partielle de ses activités porcines, les perspectives précédemment publiées par la société pour 2025 ne reflètent plus la structure actuelle de la société et, par conséquent, ne s'appliquent plus.

La société a connu une inflation importante du coût de ses intrants pour son secteur des produits préparés au troisième trimestre en raison de la vigueur soutenue des conditions du marché du porc que la société s'attend à maintenir au quatrième trimestre. La société met en œuvre des mesures d'établissement des prix pour répondre aux augmentations du coût des intrants qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2026. Bien que la société s'attende à ce que l'environnement de consommation demeure relativement stable pour le reste de l'année, l'évolution des facteurs macroéconomiques en évolution peut influencer notamment la perception des consommateurs, l'activité de la chaîne d'approvisionnement, l'accès aux marchés et les taux de change. La société tire parti d'informations fondées sur les données pour rester à l'affût de l'évolution de la situation, et elle a confiance dans la résilience de ses marques, de son modèle d'affaires et de sa stratégie pour évoluer dans les conditions économiques actuelles.

(i) Se reporter à la description de « l'ensemble de la société » dans la rubrique intitulée « Faits saillants de l'ensemble de la société ».

(ii) Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

(iii) Les Aliments Maple Leaf a réorganisé ses unités d'exploitation au premier trimestre, telles qu'elles sont définies plus en détail dans la section intitulée « Faits saillants de l'ensemble de la société ».

(iv) Se reporter à la description d'activités poursuivies dans la rubrique intitulée Revue opérationnelle des activités poursuivies

Faits saillants de l'ensemble de la société

Au 30 septembre 2025, les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») avaient satisfait aux conditions requises pour procéder à la scission partielle de leurs activités dans le secteur du porc. La scission a été achevée le 1^{er} octobre 2025, après la date de production du rapport du troisième trimestre. Par conséquent, les activités de la société dans le secteur du porc, y compris ses activités de production et de transformation primaire du porc, ont été présentées comme un groupe destiné à être cédé aux fins de distribution dans le bilan intermédiaire consolidé et déclarées comme étant des activités abandonnées dans les états consolidés intermédiaires du résultat net, comme l'exigent les normes comptables IFRS. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la transaction de scission dans la circulaire d'information de la direction de la société datée du 1^{er} mai 2025 et sur SEDAR+.

À titre de référence, les montants des états des résultats désignés comme les résultats de « l'ensemble de la société » dans le présent communiqué comprennent les activités du secteur du porc comme si elles avaient été consolidées. Vous trouverez un rapprochement des états financiers présentés dans les résultats de la section sur « l'ensemble de la société » dans les mesures financières non conformes aux IFRS à la fin du présent communiqué.

Pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025, la société comptait trois unités d'exploitation : les aliments préparés, qui englobe ses catégories de viandes préparées et de protéines végétales, la volaille, qui comprend sa catégorie de la volaille fraîche, et le porc. Ces unités d'exploitation représentent environ 55 %, 20 % et 25 % des ventes totales de la société, respectivement.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des indicateurs clés pour l'ensemble de la société, y compris les activités porcines. Pour une analyse des activités continues de la société, voir la section Revue opérationnelle des activités poursuivies.

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action) (non audité)	Pour le trimestre clos le 30 septembre			Pour la période de neuf mois close le 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Ventes de l'ensemble de la société ⁽ⁱ⁾⁽ⁱⁱ⁾	1 356,3 \$	1 255,5 \$	8,0 %	3 959,8 \$	3 658,0 \$	8,3 %
Bénéfice brut de l'ensemble de la société ⁽ⁱⁱ⁾	220,4 \$	186,2 \$	18,4 %	673,9 \$	543,7 \$	23,9 %
Frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société ⁽ⁱⁱ⁾	115,3 \$	108,5 \$	6,3 %	343,1 \$	335,2 \$	2,4 %
Bénéfice	43,1 \$	17,7 \$	143,5 %	150,4 \$	43,1 \$	249,0 %
Bénéfice par action de base	0,35 \$	0,14 \$	150,0 %	1,21 \$	0,35 \$	245,7 %
Bénéfice d'exploitation ajusté pour l'ensemble de la société ⁽ⁱⁱ⁾	110,9 \$	73,6 \$	50,7 %	329,4 \$	204,7 \$	60,9 %
BAILA ajusté pour l'ensemble de la société ⁽ⁱⁱ⁾	171,4 \$	140,8 \$	21,7 %	519,3 \$	398,1 \$	30,4 %
Marge du BAILA ajusté pour l'ensemble de la société ⁽ⁱ⁾⁽ⁱⁱ⁾	12,6 %	11,2 %	140 bps	13,1 %	10,9 %	220 bps
Bénéfice avant impôts ajusté pour l'ensemble de la société ⁽ⁱⁱ⁾	86,2 \$	32,1 \$	168,5 %	255,5 \$	76,9 \$	232,2 %
Résultat ajusté par action ⁽ⁱⁱ⁾ pour l'ensemble de la société	0,49 \$	0,18 \$	172,2 %	1,48 \$	0,41 \$	261,0 %
Flux de trésorerie disponibles ⁽ⁱⁱ⁾	46,2 \$	154,9 \$	(70,2) %	248,6 \$	255,6 \$	(2,7) %
Dettes nettes ⁽ⁱⁱ⁾				1 354,9 \$	1 597,3 \$	(15,2) %

⁽ⁱ⁾ Les montants trimestriels pour 2024 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

⁽ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

Les ventes de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 étaient de 1 356,3 millions de dollars comparativement à 1 255,5 millions de dollars à l'exercice précédent, en hausse de 8,0 %. Les ventes d'aliments préparés ont augmenté de 4,4 % en raison de la hausse des prix et de l'amélioration de la composition des ventes, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 15,7 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. Les ventes de porc ont augmenté de 10,4 % en raison d'une augmentation du nombre de porcs transformés, du poids moyen plus élevé des porcs et des prix favorables du marché.

Les ventes de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 s'élevaient à 3 959,8 millions de dollars, comparativement à 3 658,0 millions de dollars au dernier exercice, en hausse de 8,3 %. Les ventes d'aliments préparés ont augmenté de 6,3 % en raison des prix plus élevés, de l'amélioration de la composition des ventes, de la croissance du volume et de l'incidence favorable du taux de change en ce qui concerne les ventes aux États-Unis, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 10,1 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. Les ventes de porc ont augmenté de 11,0 % en raison d'une augmentation du nombre de porcs transformés, du poids moyen plus élevé des porcs et de l'incidence favorable du taux de change.

Le bénéfice brut de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 a augmenté pour s'établir à 220,4 millions de dollars (marge brute de 16,2 %) comparativement à 186,2 millions de dollars (marge brute de 14,8 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice brut est attribuable à une amélioration des conditions du marché du porc, la composition favorable des canaux dans le secteur de la volaille, l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et une diminution de l'amortissement. Ces facteurs ont été partiellement compensés par une diminution de la valeur de marché des actifs biologiques et les contrats à terme normalisés de marchandises, ainsi que par l'inflation du coût des intrants et des coûts plus élevés de promotion du commerce qui ont plus que compensé les répercussions sur les prix.

Le bénéfice brut de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 était de 673,9 millions de dollars (marge brute de 17,0 %) comparativement à 543,7 millions de dollars (marge brute de 14,8 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice brut est attribuable à une amélioration des conditions du marché du porc, un changement favorable de la composition des produits des secteurs des aliments préparés et de la volaille, la diminution des coûts de démarrage, l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et les répercussions sur les prix, facteurs qui ont été en grande partie compensés par l'inflation du coût des intrants et l'augmentation des coûts de promotion du commerce. Ces facteurs ont été partiellement annulés par une diminution de la valeur de marché des actifs biologiques.

Au troisième trimestre de 2025, les frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société se sont établis à 115,3 millions de dollars, en hausse par rapport à 108,5 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable.

Les frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 étaient de 343,1 millions de dollars, comparativement à 335,2 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est attribuable à une charge de rémunération variable plus élevée et la hausse des dépenses publicitaires et promotionnelles, qui ont été partiellement annulées par la diminution des honoraires de consultation.

Le bénéfice de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 était de 43,1 millions de dollars (0,35 \$ par action de base), comparativement à 17,7 millions de dollars (0,14 \$ par action de base) à l'exercice précédent. Le bénéfice a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut et les frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que de la réduction des frais d'intérêts principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt, qui ont été partiellement annulés par une charge d'impôt plus élevée et une hausse des coûts supplémentaires associés à la scission à venir des activités dans le secteur du porc, facteurs qui ont été présentés hors résultat d'exploitation ajusté.

Le bénéfice de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 était de 150,4 millions de dollars (bénéfice de 1,21 \$ par action de base), comparativement à 43,1 millions de dollars (bénéfice de 0,35 \$ par action de base) à l'exercice précédent. En cumul annuel, le bénéfice a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut et les frais de vente et charges générales et administratives, qui ont été partiellement annulés par une charge d'impôt plus élevée et des coûts supplémentaires associés à la scission à venir des activités dans le secteur du porc et à certains coûts liés à l'initiative « *Alimentons la croissance* », qui ont été présentés hors résultat d'exploitation ajusté.

Le résultat d'exploitation ajusté de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 était de 110,9 millions de dollars, comparativement à 73,6 millions de dollars au dernier exercice. En ce qui concerne le résultat ajusté par action, il s'est établi à 0,49 \$ pour le troisième trimestre de 2025, par rapport à 0,18 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation, dans la tendance des facteurs susmentionnés concernant le bénéfice brut et les frais de vente et charges générales et administratives, exclut également l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés.

Le résultat d'exploitation ajusté de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 s'est établi à 329,4 millions de dollars, comparativement à 204,7 millions de dollars l'an dernier, et le résultat ajusté par action pour 2025 était de 1,48 \$ par rapport à 0,41 \$ l'an dernier en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives, à l'exclusion de l'incidence des ajustements non réalisés de l'évaluation de la valeur de marché et des coûts de démarrage.

Le BAIIA ajusté de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 était de 171,4 millions de dollars, comparativement à 140,8 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice d'exploitation ajusté, à l'exclusion de la réduction des charges d'amortissement. La marge du BAIIA ajusté pour l'ensemble de la société était de 12,6 %, comparativement à 11,2 % à l'exercice précédent, également en raison des facteurs susmentionnés.

Le BAIIA ajusté de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 était de 519,3 millions de dollars, comparativement à 398,1 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice d'exploitation ajusté, à l'exclusion de la réduction des charges d'amortissement et de la baisse des autres charges, en grande partie en raison du calendrier et d'éléments non récurrents du premier trimestre. En cumul annuel, depuis le début de 2025, la marge du BAIIA ajusté de l'ensemble de la société était de 13,1 %, comparativement à 10,9 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Au troisième trimestre de 2025, le bénéfice avant impôts ajusté (« BAI ajusté ») s'est établi à 86,2 millions de dollars, par rapport à 32,1 millions de dollars lors de l'exercice précédent, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le BAIIA ajusté et d'une baisse des charges d'intérêts.

Le BAI ajusté de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 s'est établi à 255,5 millions de dollars, comparativement à 76,9 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le troisième trimestre.

Les flux de trésorerie disponibles pour le troisième trimestre de 2025 étaient de 46,2 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 154,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une amélioration des résultats après le retrait des éléments hors trésorerie qui a été plus qu'annulée par un investissement plus élevé dans le fonds de roulement et des remboursements d'impôt moins élevés.

En cumul annuel, les flux de trésorerie disponibles de 2025 se sont établis à 248,6 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 255,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à la hausse du bénéfice après déduction des éléments hors trésorerie qui a été plus que compensée par un investissement plus élevé dans le fonds de roulement, des remboursements d'impôt moins élevés et une augmentation des dépenses en immobilisations liées à l'entretien.

La dette nette au 30 septembre 2025 était de 1 354,9 millions de dollars, soit une diminution de 242,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Remarque : Plusieurs éléments sont exclus de l'analyse du résultat sous-jacent, puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation courantes de la société. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la fin du présent communiqué pour obtenir la description et le rapprochement de toutes les mesures financières non conformes aux IFRS.

Revue opérationnelle des activités poursuivies

Les activités poursuivies des Aliments Maple Leaf comprennent deux unités d'exploitation : les aliments préparés et la volaille, qui représentent environ 75 % et 25 % des ventes, respectivement. Par conséquent, la majorité des résultats de l'unité d'exploitation du porc ont été présentés comme des activités abandonnées afin de répondre aux exigences requises pour la scission des activités dans le secteur du porc.

Le tableau suivant présente un résumé des ventes, du bénéfice brut, du bénéfice, du bénéfice par action de base, du BAIIA ajusté, de la marge ajustée du BAIIA, du BAI ajusté et du résultat ajusté par action de la société pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024.

Pour en savoir plus sur les activités abandonnées, veuillez consulter la section 3. Activités abandonnées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Ventes des activités poursuivies ⁽ⁱ⁾	1 010,5 \$	935,5 \$	8,0 %	2 921,4 \$	2 716,4 \$	7,5 %
Bénéfice brut lié aux activités poursuivies ⁽ⁱ⁾	162,8 \$	140,2 \$	16,1 %	504,4 \$	413,9 \$	21,9 %
Frais de vente et charges générales et administratives des activités poursuivies ⁽ⁱ⁾	101,5 \$	96,8 \$	4,9 %	304,2 \$	301,7 \$	0,8 %
Bénéfice (perte) des activités poursuivies ⁽ⁱ⁾	23,3 \$	(1,8) \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾	78,4 \$	(18,3) \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités poursuivies ⁽ⁱ⁾	0,19 \$	(0,01) \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾	0,63 \$	(0,15) \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾
Bénéfice d'exploitation ajusté lié aux activités poursuivies ⁽ⁱ⁾	62,4 \$	40,4 \$	54,5 %	203,1 \$	129,1 \$	57,3 %
BAIIA ajusté des activités continues ⁽ⁱ⁾⁽ⁱⁱ⁾	111,7 \$	93,8 \$	19,1 %	358,4 \$	284,4 \$	26,0 %
Marge du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies ⁽ⁱ⁾⁽ⁱⁱ⁾	11,1 %	10,0 %	110 pb	12,3 %	10,5 %	180 pb
BAI ajusté lié aux activités continues ⁽ⁱ⁾⁽ⁱⁱ⁾	40,0 \$	(0,8) \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾	135,0 \$	5,1 \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾
BAIIA ajusté pro forma ^(iv)	114,0 \$	97,8 \$	16,6 %	269,0 \$	296,0 \$	24,7 %
Marge du BAIIA ajusté pro forma ^(iv)	11,2 %	10,3 %	90 bps	12,6 %	10,9 %	170 bps
Bénéfice (perte) ajusté par action lié aux activités poursuivies ⁽ⁱ⁾⁽ⁱⁱ⁾	0,21 \$	(0,01) \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾	0,77 \$	(0,02) \$	n.s. ⁽ⁱⁱⁱ⁾

⁽ⁱ⁾ Les montants de 2024 ont été retraités pour exclure les activités abandonnées liées aux activités du secteur du porc.

⁽ⁱⁱ⁾ Pour connaître la définition de ces mesures non conformes aux IFRS, veuillez consulter la section Mesures financières non conformes aux IFRS du présent document.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Non significatif.

^(iv) Se reporter à la section Estimations de la direction sur la scission des activités dans le secteur du porc et les mesures non conformes aux IFRS connexes.

Les ventes provenant des activités poursuivies comprennent les transactions entre les unités d'exploitation des aliments préparés et du porc qui ont été éliminées lors de la présentation des résultats de l'ensemble de la société. Les ventes provenant des activités

poursuivies au troisième trimestre de 2025 se sont établies à 1 010,5 millions de dollars, comparativement à 935,5 millions de dollars l'an dernier, en hausse de 8,0 %. Les ventes du secteur des aliments préparés ont augmenté de 5,3 % en raison de la hausse des prix et de l'amélioration de la composition des ventes, qui ont été partiellement compensées par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 15,7 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales.

En cumul annuel pour 2025, les ventes provenant des activités poursuivies se sont élevées à 2 921,4 millions de dollars, comparativement à 2 716,4 millions de dollars au dernier exercice, soit une augmentation de 7,5 %. Les ventes du secteur des aliments préparés ont augmenté de 6,6 % en raison des prix plus élevés, de l'amélioration de la composition des ventes, de la croissance du volume et de l'incidence favorable du taux de change en ce qui concerne les ventes aux États-Unis, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 10,1 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales.

Les frais de vente et charges générales et administratives pour les activités poursuivies au troisième trimestre de 2025 se sont chiffrés à 101,5 millions de dollars, comparativement à 96,8 millions de dollars. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable.

Les frais de vente et charges générales et administratives pour les activités poursuivies depuis le début de l'année 2025 se sont chiffrés à 304,2 millions de dollars, comparativement à 301,7 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est attribuable à une charge de rémunération variable plus élevée et la hausse des dépenses publicitaires et promotionnelles, qui ont été partiellement annulées par la diminution des honoraires de consultation.

Le bénéfice brut lié aux activités poursuivies du troisième trimestre a augmenté, s'établissant à 162,8 millions de dollars (marge brute de 16,1 %) comparativement à 140,2 millions de dollars (marge brute de 15,0 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice brut est attribuable à la composition favorable des canaux dans le secteur de la volaille, l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et une diminution de l'amortissement. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'inflation du coût des intrants et l'augmentation des coûts de promotion du commerce, qui ont plus que compensé les répercussions sur les prix, et par une diminution de la valeur de marché des contrats à terme standardisés.

En cumul annuel, le profit brut lié aux activités poursuivies pour 2025 est de 504,4 millions de dollars (marge brute de 17,3 %) comparativement à 413,9 millions de dollars (marge brute de 15,2 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice brut est attribuable à la composition favorable des canaux dans les secteurs des aliments préparés et de la volaille, la diminution des coûts de démarrage, l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et les répercussions sur les prix, facteurs qui ont été en grande partie compensés par l'inflation du coût des intrants et l'augmentation des coûts de promotion du commerce.

Au troisième trimestre, le bénéfice lié aux activités poursuivies s'est élevé à 23,3 millions de dollars (bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies de 0.19 \$) comparativement à une perte de 17,7 millions de dollars (perte de base par action liée aux activités poursuivies de 0,01 \$) à l'exercice précédent. Le bénéfice lié aux activités poursuivies a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus et de la réduction des frais d'intérêts principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt, qui ont été partiellement annulés par une charge d'impôt plus élevée.

En cumul annuel pour 2025, le bénéfice lié aux activités poursuivies s'est élevé à 78,4 millions de dollars (bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies de 0.63 \$) comparativement à une perte de 18,3 millions de dollars l'an dernier (perte de base par action liée aux activités poursuivies de 0,15 \$) l'an dernier. Le bénéfice lié aux activités poursuivies a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, ainsi que de la réduction des frais d'intérêts en raison de la baisse des taux d'intérêt et des niveaux d'endettement, et par la baisse des autres charges, le tout partiellement compensé par une charge d'impôt plus élevée et les coûts liés à l'initiative « Alimentons la croissance », qui ont été présentés hors résultat d'exploitation ajusté.

Au troisième trimestre, le résultat d'exploitation ajusté lié aux activités poursuivies était de 62,4 millions de dollars, par rapport à une perte de 40,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Le bénéfice ajusté par action provenant lié aux activités poursuivies pour le troisième trimestre était de 0,21 \$ par action, comparativement à une perte de 0,01 \$ par action l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, à l'exclusion de l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés.

En cumul annuel, le résultat d'exploitation ajusté de 2025 s'est établi à 203,1 millions de dollars, comparativement à 129,1 millions de dollars à l'exercice précédent. En cumul annuel pour 2025, le bénéfice ajusté par action lié aux activités poursuivies s'est élevé à 0,77 \$, comparativement à une perte de 0,02 \$ par action l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, en excluant l'incidence des coûts de démarrage.

Le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 111,7 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à 93,8 millions de dollars au dernier exercice. Cette hausse est attribuable aux facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, en excluant l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et la réduction des charges d'amortissement. Pour le troisième trimestre de 2025, la marge du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies était de 11,1 %, comparativement à 10,0 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel pour 2025, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 358,4 millions de dollars, comparativement à 284,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, à l'exclusion de l'incidence des coûts de démarrage et de la baisse des autres charges, en grande partie en raison du calendrier et d'éléments non récurrents du premier trimestre. En cumul annuel pour 2025, la marge du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies était de 12,3 %, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Au troisième trimestre, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies était de 40,0 millions de dollars, comparativement à une perte de 0,8 million de dollars l'an dernier, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le BAIIA ajusté et d'une baisse des charges d'intérêts.

En cumul annuel pour 2025, le BAI ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 135,0 millions de dollars, comparativement à 5,1 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le troisième trimestre.

Au troisième trimestre, le résultat ajusté par action lié aux activités poursuivies s'est soldé par une perte de 0,21 \$ par action, comparativement à une perte de 0,01 \$ par action à l'exercice précédent, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, à l'exclusion de l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés.

En cumul annuel pour 2025, le résultat ajusté par action lié aux activités poursuivies s'est élevé à 0,77 \$, comparativement à une perte de 0,02 \$ par action l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, à l'exclusion de l'incidence des coûts de démarrage.

Remarque : Plusieurs éléments sont exclus de l'analyse du résultat sous-jacent, puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation courantes de la société. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la fin du présent communiqué pour obtenir la description et le rapprochement de toutes les mesures financières non conformes aux IFRS.

Activités abandonnées

Les activités abandonnées concernent les activités du secteur du porc de la société, qui ont été regroupées sous le nom de Canada Packers Inc. (« Canada Packers ») après la période visée par le rapport ayant pris fin le 1^{er} octobre 2025.

La présentation des activités abandonnées comprend l'élimination de transactions intersociétés entre les activités des secteurs du porc et des aliments préparés et n'inclut pas toute allocation de coûts communs qui continueront d'être engagés par Maple Leaf après la scission. Elle ne reflète pas non plus l'incidence complète des accords conclus entre les deux entreprises dans le cadre de la scission. Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de Canada Packers sur son site Web à l'adresse www.CanadaPackers.com, et sur SEDAR+, dans les dossiers de type Société – Canada Packers Inc.

Au troisième trimestre, les ventes liées aux activités abandonnées se sont établies à 345,8 millions de dollars, comparativement à 320,0 millions de dollars l'an dernier, en hausse de 8,1 %. Cela représente des ventes de 481,8 millions de dollars (420,2 millions de dollars en 2024) liées aux activités du secteur du porc, après déduction de l'allocation des coûts et des éliminations. L'augmentation des ventes provenant de nos activités dans le secteur du porc est attribuable à une hausse du volume des ventes et aux prix favorables du marché.

En cumul annuel pour 2025, les ventes liées aux activités abandonnées se sont élevées à 1 038,3 millions de dollars, comparativement à 941,6 millions de dollars l'an dernier, soit une augmentation de 10,3 %. Cela représente des ventes de 1 407,0 millions de dollars (1 234,5 millions de dollars en 2024) liées aux activités du secteur du porc, après déduction de l'allocation et des éliminations. L'augmentation des ventes provenant de nos activités dans le secteur du porc est attribuable à une hausse du volume des ventes, aux prix favorables du marché et à un taux de change favorable.

Au troisième trimestre, le bénéfice lié aux activités poursuivies s'est établi à 19,7 millions de dollars, par rapport à 19,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Le bénéfice lié aux activités abandonnées a subi l'incidence de l'amélioration des marchés verticalement intégrés du porc, en partie compensée par la réduction de la note sur l'évaluation boursière des actifs biologiques et des coûts de transaction enregistrés comptabilisés dans les activités abandonnées.

En cumul annuel pour 2025, le bénéfice lié aux activités abandonnées était de 72,0 millions de dollars, comparativement à 61,4 millions de dollars à l'exercice précédent. En cumul annuel, le bénéfice lié aux activités abandonnées a subi l'incidence de l'amélioration des

marchés verticalement intégrés du porc, en partie compensée par la réduction de la note sur l'évaluation boursière des actifs biologiques et des coûts de transaction enregistrés comptabilisés dans les activités abandonnées.

Pour en savoir plus sur les activités abandonnées, consultez la note 12 des états financiers intermédiaires consolidés du troisième trimestre de la société.

Remarque : Plusieurs éléments sont exclus de l'analyse du résultat sous-jacent, puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation courantes de la société. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la fin du présent communiqué pour obtenir la description et le rapprochement de toutes les mesures financières non conformes aux IFRS.

Estimations de la direction sur la scission des activités dans le secteur du porc et les mesures non conformes aux IFRS connexes

Les tableaux suivants présentent les estimations de la direction concernant les répercussions financières de la scission sur les résultats de Maple Leaf et de Canada Packer. Ces estimations n'ont pas été auditées ou examinées par un tiers, sont dérivées des rapports de gestion internes et reflètent les ventes, les coûts et l'allocation des charges, y compris en ce qui concerne les charges d'entreprise, ainsi que d'autres estimations et ajustements, qui sont tous susceptibles de changer. La direction est d'avis que ces estimations offrent une indication utile de la taille relative des entreprises et des implications de la séparation pour chacune d'elles. Rien ne garantit que ces estimations permettront de prédire avec exactitude ou qu'elles reflèteront avec exactitude le rendement futur de Canada Packers ou de la société.

La direction est d'avis que ces estimations sont utiles pour fournir une indication du rendement distinct de chaque entreprise comme si la transaction avait eu lieu au début de la période visée par le rapport.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Trimestre clos le 30 septembre 2025		
	Canada Packers ⁽ⁱ⁾	Les Aliments Maple Leaf ⁽ⁱⁱ⁾	Les Aliments Maple Leaf Inc. Consolidés
Ventes (IFRS)	346 \$ ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1 011 \$ ^(iv)	1 356 \$ ^(v)
Ajout des éliminations incluses dans les activités abandonnées ^(vi)	136 \$		
Ventes externes ^(vii)	482	1 011	1 356
Estimation de l'incidence de la séparation ^(viii)	(6)	6	
Ventes pro forma ^(ix)	476 \$	1 017 \$	
BAIIA ajusté	60 \$ ^(x)	112 \$ ^(xi)	171 \$ ^(xii)
<i>Marge du BAIIA ajusté ^(xiii)</i>	<i>12,4 %</i>	<i>11,1 %</i>	<i>12,6 %</i>
Estimation de l'incidence potentielle de la séparation ^(xiv)	(3)	2	
BAIIA ajusté pro forma ^(xv)	56 \$	114 \$	
<i>Marge du BAIIA ajusté pro forma ^(xvi)</i>	<i>11,8 %</i>	<i>11,2 %</i>	

Remarques

- (i) Désigne les activités associées à la scission dans le secteur du porc exploitées par Canada Packers Inc.
- (ii) Désigne l'entreprise qui a été conservée par Les Aliments Maple Leaf Inc. après la séparation.
- (iii) Ventes provenant des activités abandonnées, comme présentées dans les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (iv) Ventes provenant des activités poursuivies telles que présentées dans les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (v) Ventes de l'ensemble de la société, comme présentées dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (vi) Représente les éliminations de ventes intersociétés entre Canada Packers et les Aliments Maple Leaf qui ont été incluses dans les ventes liées aux activités abandonnées ci-dessus.
- (vii) Représente les ventes externes de Canada Packers, Les Aliments Maple Leaf et Les Aliments Maple Leaf Inc. Consolidés, comme décrit dans les notes (i) et (ii) ci-dessus.
- (viii) Représente l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle sur les ventes de Canada Packers et des Aliments Maple Leaf (au sens des notes (i) et (ii) ci-dessus), respectivement, si la séparation avait eu lieu avant le début de la période visée par le rapport. Concerne principalement l'estimation de la direction d'un changement des ventes en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles conclues relativement à la séparation.
- (ix) Défini comme les ventes, ajustées pour exclure les éliminations, plus l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (viii) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.

- (x) BAIIA ajusté lié aux activités abandonnées, comme présenté dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (xi) BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies, comme présenté dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (xii) BAIIA ajusté pour l'ensemble de la société comme présenté dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (xiii) Défini comme le BAIIA ajusté divisé par les ventes externes, comme décrit dans la note (vii).
- (xiv) Représente l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté de Canada Packers et des Aliments Maple Leaf (au sens des notes (i) et (ii) ci-dessus), respectivement, si la séparation avait eu lieu avant le début de la période visée par le rapport. Concerne principalement l'estimation de la direction (1) d'un changement du BAIIA ajusté de Canada Packers et d'un changement compensateur du BAIIA ajusté des Aliments Maple Leaf en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles conclues relativement à la séparation, (2) des coûts des sociétés ouvertes qui auraient été engagés par Canada Packers, et (3) d'une réaffectation de certains frais de vente et de certaines charges générales et administratives entre Canada Packers et Aliments Maple Leaf, après la réduction des coûts connexes.
- (xv) Défini comme le BAIIA ajusté plus l'estimation de la direction de l'incidence potentielle de la séparation décrite à la note (xiv) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (xvi) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit dans la note (xv) ci-dessus, divisé par les ventes pro forma.

Période de douze mois close le 30 septembre 2025

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Canada Packers	Les Aliments Maple Leaf	Les Aliments Maple Leaf Inc. Consolidés
	<i>(i)</i>	<i>(ii)</i>	
Ventes (IFRS)	1 358 \$	3 838 \$	5 197 \$
Ajout des éliminations incluses dans les activités abandonnées ^(vi)	473 \$		
Ventes externes ^(vii)	1 831	3 838	5 197
Estimation de l'incidence de la séparation ^(viii)	(63)	53	
Ventes pro forma^(ix)	1 768 \$	3 891 \$	
BAIIA ajusté	208 \$	467 \$	675 \$
Marge du BAIIA ajusté^(xiii)	11,4 %	12,2 %	13,0 %
Estimation de l'incidence potentielle de la séparation ^(xiv)	(24)	14	
BAIIA ajusté pro forma^(xv)	184 \$	481 \$	
Marge du BAIIA ajusté pro forma^(xvi)	10,4 %	12,4 %	

Remarques

- (i) Désigne les activités associées à la scission dans le secteur du porc exploitées par Canada Packers Inc.
- (ii) Désigne l'entreprise qui a été conservée par Les Aliments Maple Leaf Inc. après la séparation.
- (iii) Correspond aux ventes liées aux activités abandonnées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comme présentées dans les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc., plus les ventes liées aux activités abandonnées pour le quatrième trimestre de 2024. Les ventes liées aux activités abandonnées au quatrième trimestre de 2024 correspondent à l'ensemble des ventes de la société moins les ventes liées aux activités poursuivies pour la période, comme retraité dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (iv) Correspond aux ventes liées aux activités poursuivies pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comme présentées dans les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc., plus les ventes liées aux activités poursuivies au quatrième trimestre de 2024, comme retraité dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (v) Correspond à l'ensemble des ventes de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 plus l'ensemble des ventes de la société au quatrième trimestre de 2024, tous deux telles que publiées dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (vi) Représente les éliminations de ventes intersociétés entre Canada Packers et les Aliments Maple Leaf qui ont été incluses dans les ventes liées aux activités abandonnées ci-dessus.
- (vii) Représente les ventes externes de Canada Packers, Les Aliments Maple Leaf et Les Aliments Maple Leaf Inc. Consolidés, comme décrit dans les notes (i) et (ii) ci-dessus.
- (viii) Représente l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle sur les ventes de Canada Packers et des Aliments Maple Leaf (au sens des notes (i) et (ii) ci-dessus), respectivement, si la séparation avait eu lieu avant le début de la période visée par le rapport. Concerne

principalement l'estimation de la direction d'un changement des ventes en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles conclues relativement à la séparation.

- (ix) Défini comme les ventes, ajustées pour exclure les éliminations, plus l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (viii) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (x) Correspond au BAIIA ajusté lié aux activités abandonnées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comme indiqué dans le rapport de gestion des Aliments Maple Leaf Inc., plus le BAIIA ajusté lié aux activités abandonnées au quatrième trimestre de 2024. Le BAIIA ajusté lié aux activités abandonnées pour le quatrième trimestre de 2024 correspond au BAIIA ajusté de l'ensemble de la société moins le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies pour la période, comme retraité dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (xi) Correspond au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 plus le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies pour le quatrième trimestre de 2024, comme indiqué dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (xii) Correspond au BAIIA ajusté de l'ensemble de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 plus le BAIIA ajusté de l'ensemble de la société pour le quatrième trimestre de 2024, comme publié dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 des Aliments Maple Leaf Inc.
- (xiii) Défini comme le BAIIA ajusté divisé par les ventes externes, comme décrit dans la note (vii).
- (xiv) Représente l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté de Canada Packers et des Aliments Maple Leaf (au sens des notes (i) et (ii) ci-dessus), respectivement, si la séparation avait eu lieu avant le début de la période visée par le rapport. Concerne principalement l'estimation de la direction (1) d'un changement du BAIIA ajusté de Canada Packers et d'un changement compensateur du BAIIA ajusté des Aliments Maple Leaf en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles conclues relativement à la séparation, (2) des coûts des sociétés ouvertes qui auraient été engagés par Canada Packers, et (3) d'une réaffectation de certains frais de vente et de certaines charges générales et administratives entre Canada Packers et Aliments Maple Leaf, après la réduction des coûts connexes.
- (xv) Défini comme le BAIIA ajusté plus l'estimation de la direction de l'incidence potentielle de la séparation décrite à la note (xiv) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (xvi) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit dans la note (xv) ci-dessus, divisé par les ventes pro forma.

Les Aliments Maple Leaf ⁽ⁱ⁾

	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Ventes ⁽ⁱⁱ⁾	1 011 \$	1 004 \$	907 \$	917 \$	936 \$	932 \$	849 \$	877 \$
Estimation de l'incidence de la séparation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	6 \$	16 \$	13 \$	18 \$	18 \$	17 \$	14 \$	33 \$
Ventes pro forma ^(iv)	1 017 \$	1 020 \$	920 \$	935 \$	954 \$	949 \$	863 \$	910 \$
BAIIA ajusté ^(v)	112 \$	131 \$	116 \$	108 \$	94 \$	105 \$	85 \$	95 \$
Marge du BAIIA ajusté ^(vi)	11,1 %	13,0 %	12,8 %	11,8 %	10,0 %	11,3 %	10,0 %	10,9 %
Estimation de l'incidence de la séparation ^(vii)	2 \$	4 \$	4 \$	4 \$	4 \$	4 \$	4 \$	4 \$
BAIIA ajusté pro forma ^(viii)	114 \$	135 \$	120 \$	112 \$	98 \$	109 \$	89 \$	99 \$
Marge du BAIIA ajusté pro forma ^(ix)	11,2 %	13,2 %	13,0 %	12,0 %	10,3 %	11,5 %	10,3 %	10,9 %

Remarques

- (i) Désigne l'entreprise qui sera conservée par Les Aliments Maple Leaf Inc. après la séparation.
- (ii) Correspond aux ventes, telles que reformulées pour exclure les activités abandonnées dans les états financiers des Aliments Maple Leaf Inc., comme publiées dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 de la société.
- (iii) Représente l'estimation des ventes qui passent des Aliments Maple Leaf Inc. à Canada Packers en vertu de l'accord d'approvisionnement et qui ne figurent pas dans la présentation des ventes liées aux activités poursuivies de la société, comme l'indique le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 de la société.
- (iv) Défini comme les ventes comme décrit dans la note (ii) ci-dessus, plus l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (iii) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (v) BAIIA ajusté, reformulé pour exclure les activités abandonnées telles que publiées dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 de la société.
- (vi) Marge du BAIIA ajusté, retraitée pour exclure les activités abandonnées telles que publiées dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 de la société.

- (vii) Représente l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté si la séparation avait eu lieu avant le début de la période visée par le rapport. Concerne principalement l'estimation de la direction concernant (1) un changement du BAIIA ajusté en raison de l'incidence prévue de l'accord d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles conclues dans le cadre de la séparation et (2) la réaffectation et la réduction d'un certain nombre de frais de vente et charges générales et administratives.
- (viii) Défini comme le BAIIA ajusté plus l'estimation de la direction de l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (vii) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (ix) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit dans la note (viii) ci-dessus, divisé par les ventes pro forma.

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma et le BAIIA et les marges connexes, comme présentés dans les tableaux ci-dessus, sont des mesures non conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

	Canada Packers ⁽ⁱ⁾							
	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Ventes⁽ⁱⁱ⁾	482 \$	473 \$	452 \$	424 \$	420 \$	420 \$	394 \$	395 \$
Estimation de l'incidence de la séparation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	(6) \$	(17) \$	(20) \$	(20) \$	(19) \$	(15) \$	(15) \$	(30) \$
Ventes pro forma^(iv)	476 \$	456 \$	432 \$	404 \$	401 \$	405 \$	379 \$	365 \$
BAIIA ajusté^(v)	60 \$	51 \$	50 \$	45 \$	42 \$	33 \$	26 \$	21 \$
Marge du BAIIA ajusté^(vi)	12,5 %	10,9 %	11,0 %	10,7 %	9,9 %	7,9 %	6,7 %	5,3 %
Estimation de l'incidence de la séparation ^(vii)	(4) \$	(7) \$	(6) \$	(6) \$	(1) \$	(5) \$	(3) \$	(5) \$
BAIIA ajusté pro forma^(viii)	56 \$	44 \$	44 \$	39 \$	41 \$	28 \$	23 \$	16 \$
Marge du BAIIA ajusté pro forma^(ix)	11,8 %	9,8 %	10,3 %	9,6 %	10,2 %	6,9 %	5,9 %	4,4 %

Remarques

- (i) Désigne les activités associées à la scission dans le secteur du porc exploitées par Canada Packers Inc.
- (ii) Ventes, comme il est indiqué dans les états financiers combinés de Canada Packers, et déposées sur SEDAR+ dans le cadre de la circulaire d'information de la direction des Aliments Maple Leaf datée du 1^{er} mai pour les périodes du quatrième trimestre de 2023 au quatrième trimestre de 2024, et comme déposées par Canada Packers Inc. pour les périodes du premier trimestre de 2025 au troisième trimestre de 2025.
- (iii) Représente l'estimation par la direction de l'incidence potentielle sur les ventes de Canada Packers (telle que définie à la note (i) ci-dessus), si la séparation avait eu lieu avant le début de la période visée par le rapport. Concerne principalement l'estimation de la direction d'un changement des ventes en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles conclues relativement à la séparation.
- (iv) Défini comme les ventes comme décrit dans la note (ii) ci-dessus, plus l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (iii) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (v) BAIIA ajusté, comme il est indiqué dans le rapport de gestion de Canada Packers, et déposé sur SEDAR+ dans la circulaire d'information de gestion des Aliments Maple Leaf datée du 1^{er} mai pour les périodes du quatrième trimestre de 2023 au quatrième trimestre de 2024, et déposé par Canada Packer Inc. pour les périodes du premier trimestre de 2025 au troisième trimestre de 2025.
- (vi) Défini comme le BAIIA ajusté divisé par les ventes.
- (vii) Représente l'estimation de la direction concernant l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté si la séparation avait eu lieu avant le début de la période visée par le rapport. Concerne principalement l'estimation de la direction concernant (1) un changement du BAIIA ajusté en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles conclues relativement à la séparation, (2) les coûts des sociétés ouvertes qui auraient été engagés par Canada Packers, et (3) une réaffectation de certains frais de vente et certaines charges générales et administratives entre Canada Packers et Aliments Maple Leaf.
- (viii) Défini comme le BAIIA ajusté plus l'estimation de la direction de l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (vii) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (ix) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit dans la note (viii) ci-dessus, divisé par les ventes pro forma.

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma et le BAIIA et les marges connexes, comme présentés dans les tableaux ci-dessus, sont des mesures non conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Autres considérations

Le 4 novembre 2025, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,19 \$ par action, soit 0,76 \$ par action sur une base annuelle, payable le 31 décembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2025. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le régime de réinvestissement de dividendes de la société permet aux actionnaires admissibles de demander que leurs dividendes en espèces soient réinvestis dans des actions ordinaires supplémentaires de la société. La société a éliminé l'escompte de 2 % sur les actions de trésorerie émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes à compter de 2025. Par conséquent, pour les actionnaires qui souhaitent réinvestir leurs dividendes dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes, Les Aliments Maple Leaf a l'intention d'émettre des actions ordinaires en capital à un prix égal à 100 % du prix de clôture moyen pondéré des actions pour les cinq jours de bourse précédant la date de paiement du dividende. De plus amples renseignements, sur le régime de réinvestissement de dividendes, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions>.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu à 8 h, HE, le 5 novembre 2025, afin de passer en revue les résultats financiers du troisième trimestre de Les Aliments Maple Leaf. Pour y participer, veuillez composer le 416 945-7677 ou le 1 888 669-1199. Les personnes qui ne peuvent participer à la conférence pourront écouter un enregistrement qui sera disponible une heure après l'événement au 289 819-1450 ou au 1 888 660-6345, code d'accès : 37982 #).

Une webdiffusion de la conférence téléphonique du troisième trimestre sera également disponible à :

<https://app.webinar.net/Z3MK7nKEqdm>.

Il est possible de consulter la version intégrale des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (« états financiers intermédiaires consolidés ») et du rapport de gestion connexe de la société sur son site Web et sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Un document à l'intention des investisseurs sur les résultats financiers de la société pour le deuxième trimestre peut être consulté en ligne à l'adresse www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs.

Mesures financières non conformes aux IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, le coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultats de l'ensemble de la société

À compter du troisième trimestre de 2025, les activités du secteur du porc sont présentées comme des activités abandonnées, comme il est décrit dans Vue d'ensemble de l'entreprise. Par conséquent, la direction utilise les expressions « ensemble des ventes de la société », « bénéfice brut de l'ensemble de la société » et « frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société » pour décrire les résultats de l'entreprise comme si les résultats des activités du secteur du porc étaient toujours consolidés pour la période visée par le rapport. Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des ventes, du bénéfice brut et des frais de vente et charges générales et administratives entre les activités poursuivies, les activités abandonnées et les résultats totaux de l'entreprise pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025. En ce qui concerne les périodes historiques, les mesures concernant « l'ensemble de la société » désignent les résultats consolidés publiés à l'origine pour la période pertinente.

(en millions de dollars) ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Trimestre clos le 30 septembre 2025			Trimestre clos le 30 septembre 2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Ventes ⁽ⁱⁱ⁾	1 010,5 \$	345,8 \$	1 356,3 \$	935,5 \$	320,0 \$	1 255,5 \$
Bénéfice brut	162,8	57,6	220,4	140,2	46,0	186,2
Frais de vente et charges générales et administratives	101,5	13,9	115,3	96,8	11,7	108,5

(en millions de dollars) ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2025			Période de neuf mois close le 30 septembre 2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Vente ⁽ⁱⁱ⁾	2 921,4 \$	1 038,3 \$	3 959,8 \$	2 716,4 \$	941,6 \$	3 658,0 \$
Bénéfice brut	504,4	169,5	673,9	413,9	129,8	543,7
Frais de vente et charges générales et administratives	304,2	39,0	343,1	301,7	33,5	335,2

⁽ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

⁽ⁱⁱ⁾ Les montants trimestriels pour 2024 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et certains éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté plus les revenus d'intérêt, moins l'amortissement et la charge d'intérêts, et d'autres coûts de financement.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice après impôts ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins.

(en millions de dollars) ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Trimestre clos le 30 septembre 2025			Trimestre clos le 30 septembre 2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Résultat net avant impôts	35,0 \$	29,4 \$	64,4 \$	(0,9) \$	26,1 \$	25,2 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	24,0	1,0	25,0	39,9	1,2	41,1
Autres charges (produits)	0,3	13,4	13,7	3,0	6,9	9,9
Frais de restructuration et autres frais connexes	2,0	—	2,0	1,4	—	1,4
Résultat d'exploitation	61,3 \$	43,7 \$	105,0 \$	43,4 \$	34,2 \$	77,7 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁽ⁱⁱ⁾	0,7	—	0,7	3,9	—	3,9
Diminution (hausse) de la juste valeur des actifs biologiques	—	4,9	4,9	—	(3,7)	(3,7)
Diminution (augmentation) des contrats de dérivés	0,4	(0,1)	0,2	(7,0)	2,7	(4,3)
Résultat d'exploitation ajusté	62,4 \$	48,5 \$	110,9 \$	40,4 \$	33,2 \$	73,6 \$
Amortissement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	48,6	12,4	61,0	55,6	13,0	68,6
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^(iv)	0,7	(1,3)	(0,5)	(2,2)	0,9	(1,4)
BAIIA ajusté	111,7 \$	59,6 \$	171,4 \$	93,8 \$	47,0 \$	140,8 \$
Marge du BAIIA ajusté^(v)	11,1 %	s.o	12,6 %	10,0 %	s.o	11,2 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(24,0)	(1,0)	(25,0)	(39,9)	(1,2)	(41,1)
Revenus d'intérêts	0,8	—	0,9	1,0	—	1,0
Amortissement	(48,6)	(12,4)	(61,0)	(55,6)	(13,0)	(68,6)
Bénéfice avant impôts ajusté	40,0 \$	46,3 \$	86,2 \$	(0,8) \$	32,9 \$	32,1 \$

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2025			Période de neuf mois close le 30 septembre 2024		
(en millions de dollars) ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Résultat net avant impôts	113,4 \$	102,5 \$	216,0 \$	(16,7) \$	83,2 \$	66,5 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	77,6	3,3	80,9	123,5	3,3	126,8
Autres charges (produits)	3,0	24,7	27,7	(2,1)	9,8	7,6
Frais de restructuration et autres frais connexes	6,2	—	6,2	7,6	—	7,6
Résultat d'exploitation	200,2 \$	130,6 \$	330,8 \$	112,2 \$	96,3 \$	208,5 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁽ⁱⁱ⁾	2,9	—	2,9	19,7	—	19,7
Diminution (hausse) de la juste valeur des actifs biologiques	—	(3,4)	(3,4)	—	(20,4)	(20,4)
Diminution (augmentation) des contrats de dérivés	—	(0,8)	(0,8)	(2,8)	(0,3)	(3,1)
Résultat d'exploitation ajusté	203,1 \$	126,4 \$	329,4 \$	129,1 \$	75,6 \$	204,7 \$
Amortissement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	147,9	37,2	185,1	158,5	38,7	197,2
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^(iv)	7,4	(2,6)	4,8	(3,3)	(0,5)	(3,8)
BAIIA ajusté	358,4 \$	160,9 \$	519,3 \$	284,4 \$	113,7 \$	398,1 \$
Marge du BAIIA ajusté^(v)	12,3 %	s.o	13,1 %	10,5 %	s.o	10,9 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(77,6)	(3,3)	(80,9)	(123,5)	(3,3)	(126,8)
Revenus d'intérêts	2,1	—	2,2	2,8	—	2,8
Amortissement	(147,9)	(37,2)	(185,1)	(158,5)	(38,7)	(197,2)
Bénéfice avant impôts ajusté	135,0 \$	120,5 \$	255,5 \$	5,1 \$	71,8 \$	76,9 \$

⁽ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

⁽ⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris la charge d'amortissement, et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage est exclue de ce poste.

^(iv) Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme, les gains et pertes sur placement et d'autres charges diverses.

^(v) Les montants trimestriels pour 2024 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice par action de base et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires et le résultat ajusté par action pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre comme il est indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(\$ par action) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre					
	2025			2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnée	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) de base par action	0,19 \$	0,16 \$	0,35 \$	(0,01) \$	0,15 \$	0,14 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁽ⁱ⁾	0,01	—	0,01	0,01	—	0,01
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁽ⁱⁱ⁾	0,01	0,09	0,10	0,01	0,05	0,06
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁽ⁱⁱⁱ⁾	—	—	—	0,02	—	0,02
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	0,03	0,03	—	(0,02)	(0,02)
Variation de la juste valeur non réalisée et différée sur les dérivés	—	—	—	(0,04)	0,01	(0,03)
Résultat ajusté par action^(iv)	0,21 \$	0,28 \$	0,49 \$	(0,01) \$	0,19 \$	0,18 \$

(\$ par action) (non audité)	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre					
	2025			2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnée	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) de base par action	0,63 \$	0,58 \$	1,21 \$	(0,15) \$	0,50 \$	0,35 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁽ⁱ⁾	0,04	—	0,04	0,05	—	0,05
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁽ⁱⁱ⁾	0,08	0,15	0,23	(0,02)	0,07	0,05
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁽ⁱⁱⁱ⁾	0,02	—	0,02	0,12	—	0,12
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	(0,02)	(0,02)	—	(0,14)	(0,14)
Variation de la juste valeur non réalisée et différée sur les dérivés	—	—	—	(0,02)	—	(0,02)
Résultat ajusté par action^(iv)	0,77 \$	0,71 \$	1,48 \$	(0,02) \$	0,43 \$	0,41 \$

⁽ⁱ⁾ Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

⁽ⁱⁱ⁾ Comprend principalement les frais juridiques, les coûts d'occupation liés aux immeubles de placement, les coûts de transactions et les coûts associés à l'initiative Alimentons la croissance, après impôt.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôts.

^(iv) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore fonctionnels. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois à partir du début de la construction et l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation. Il n'y a eu aucun projet de capitaux de construction au cours des trimestres et périodes de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2025 ou le 30 septembre 2024, car tous les projets avaient été achevés et reclassés dans la catégorie des immobilisations ordinaires.

Dettes nettes

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et du coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois avec les montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers intermédiaires consolidés de la société au 30 septembre, comme il est indiqué ci-après. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette actuelle et à long terme et la dette bancaire, et établit le coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois comme la valeur absolue de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé. Comme le bilan du 30 septembre 2025 reflète le montant de la dette nécessaire pour soutenir les activités de l'ensemble de la société, y compris les activités abandonnées dans le secteur du porc pour toute la période, la direction estime que le BAIIA ajusté de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois est le mieux représenté par le BAIIA ajusté de l'ensemble de la société.

(en milliers de dollars) (non audité)	Au 30 septembre	
	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	187 472 \$	181 787 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(351 863) \$	(300 771) \$
Dette à long terme	(1 190 486)	(1 478 318)
Total de la dette	(1 542 349) \$	(1 779 089) \$
Dette nette	(1 354 877) \$	(1 597 302) \$
BAIIA ajusté des douze derniers mois pour l'ensemble de la société⁽ⁱ⁾	674 415	518 302
Dette nette par rapport au BAIIA ajusté de l'ensemble de la société au cours des douze derniers mois	2,0	3,1

⁽ⁱ⁾ Les douze derniers mois comprennent le quatrième trimestre de 2024, le premier trimestre de 2025, le deuxième trimestre de 2025 et le troisième trimestre de 2025 pour 2025; et le quatrième trimestre de 2023, le premier trimestre de 2024, le deuxième trimestre de 2024 et le troisième trimestre de 2024 pour 2024.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins l'investissement dans l'entretien⁽ⁱ⁾ et les intérêts connexes payés et capitalisés. Les flux de trésorerie disponibles n'ont pas été ajustés pour exclure les activités abandonnées, et reflètent les résultats des activités du secteur du porc pour les périodes présentées. Le tableau suivant calcule les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	72 380 \$	176 195 \$	321 850 \$	309 016 \$
Capital nécessaire à l'entretien ⁽ⁱ⁾	(26 091)	(21 023)	(72 607)	(52 709)
Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien	(127)	(264)	(682)	(747)
Flux de trésorerie disponibles	46 162 \$	154 908 \$	248 561 \$	255 560 \$

⁽ⁱ⁾ L'investissement dans l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025, les dépenses en immobilisations totales de 27,6 millions de dollars et de 76,9 millions de dollars (26,2 millions de dollars et 66,2 millions de dollars en 2024) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent de l'investissement dans l'entretien de 26,1 millions de dollars et de 72,6 millions de dollars (21,0 millions de dollars et 52,7 millions de dollars en 2024), et du capital de croissance de 1,5 million de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 et de 4,3 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 (5,2 millions de dollars et 13,5 millions de dollars en 2024). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, accroissent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'impôt sur le revenu d'exploitation (ajusté pour les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des opérations sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net mensuel moyen. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

Énoncés prospectifs

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

Par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- le rendement financier futur prévu des entreprises à la suite de la scission, y compris la structure des entreprises après la séparation, la mise en œuvre des accords relatifs à la transaction entre la société et Canada Packers et la capacité de la société à exécuter ses stratégies commerciales et de développement durable
- la dépendance à l'égard de Canada Packers en tant que principal fournisseur de porc pour ses activités du secteur des produits de viandes préparées;
- les hypothèses sur le contexte économique, notamment les répercussions des tarifs douaniers, des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement, les conflits mondiaux et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attrayants, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, les marchés du travail, les pressions inflationnistes (y compris la capacité d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- la possible répétition d'un incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société ou la possibilité qu'un tel incident se reproduise, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de la violation des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'innovation, le rendement de la catégorie, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu de l'OPRCNA ou d'autres remboursements de capital) et l'investissement dans des occasions de croissance et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce, des tarifs douaniers et des marchés internationaux sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les conflits mondiaux et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;
- les répercussions touchant la propagation des maladies animales;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations et les avantages prévus;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;

- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futures des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes et les hypothèses concernant la scission, y compris les répercussions des risques, des avantages, des coûts, des dissynergies et de la structure fiscale; l'impact de la mise en œuvre des accords entre la société et Canada Packers; et la capacité de la société à exécuter sa stratégie commerciale et de développement durable après la mise en œuvre de la scission pour produire des rendements;
- les attentes, les hypothèses et la conformité des Aliments Maple Leaf, de Canada Packers et des « actionnaires déterminés », tels que définis dans la Loi de l'impôt sur le revenu (« LIR »), aux règles relatives aux transactions papillon en vertu de la LIR avant la scission et après sa conclusion;
- la capacité de Canada Packers à répondre aux besoins en porc de la société pour ses activités du secteur des viandes préparées, y compris du porc qui répond aux exigences et aux revendications de la société en matière de développement durable;
- les attentes concernant les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques, les taux de change, les tarifs douaniers et d'autres dynamiques du commerce international; l'accès aux capitaux et les changements structurels éventuels dans les tendances économiques mondiales;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché (y compris les droits de douane) et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les répercussions des tarifs douaniers, des taux d'intérêt, des taux d'imposition et des taux de change sur les prix courants des produits de base;
- les répercussions potentielles découlant de l'incident de cybersécurité, notamment les coûts des mesures de sécurité; la possibilité qu'un autre incident survienne dans l'avenir, les risques associés à la violation des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- la dynamique sociopolitique et la capacité de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence des conflits mondiaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- la propagation des maladies animales et ses implications pour tous les marchés des produits protéinés;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;

- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- la transaction de scission qui n'offre pas les avantages prévus à la société, ainsi que la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment où ces avantages seront réalisés, y compris les répercussions sur les résultats financiers de la société;
- le non-respect par la société, Canada Packers ou un « actionnaire déterminé », tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, ce qui pourrait faire en sorte qu'un impôt important soit exigible pour la société;
- les changements structurels possibles dans les modèles économiques mondiaux qui pourraient avoir des répercussions sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions permanentes sur les tendances macroéconomiques, les mesures commerciales et les conflits mondiaux;
- l'incapacité de Canada Packers à fournir à la société un volume suffisant de porc pour soutenir ses activités du secteur des viandes préparées, en particulier du porc qui répond à ses exigences en matière de développement durable et ses revendications concernant ses produits; ou l'incapacité de la société à prévoir adéquatement ses besoins en porc provenant de Canada Packers;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, le comportement des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international, y compris les tarifs et droits de douane et les marchés mondiaux du porc;
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et de la clientèle, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés, les pressions inflationnistes et la capacité de la société à négocier un prix avantageux;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques de violation des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris les conflits à l'échelle mondiale;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- la décision à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution de projets d'immobilisations et les investissements dans l'entretien;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des instruments de couverture;

- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation;
- d'autres facteurs décrits dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, les attentes relatives au BAIIA ajusté, l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté et la capacité de la société à atteindre ses objectifs financiers ou à concrétiser ses prévisions, peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » que vous trouverez dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que dans sa circulaire d'information de la direction datée du 1^{er} mai 2025 que vous trouverez sur SEDAR + à l'adresse www.sedarplus.ca. Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions. D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.

À propos des Aliments Maple Leaf Inc.

Les Aliments Maple Leaf (TSX : MFI), une entreprise axée sur les protéines, est un chef de file du secteur des produits de consommation emballés dont le siège social se trouve à Mississauga, Ontario. Elle produit fièrement des aliments délicieux et fabriqués de manière responsable sous des marques phares telles que Maple Leaf®, Prime de Maple Leaf®, Natural Selections Maple Leaf®, Schneiders®, Mina®, Greenfield Natural Meat Co.®, LightLife® et Field Roast®. S'étant engagée à rehausser le mérite des aliments et à offrir aux clients des produits protéinés avec détermination, les Aliments Maple Leaf offre une valeur partagée à tous ses intervenants en montrant l'exemple en matière de sécurité, de salubrité et de durabilité, en élaborant des marques aimées, en exploitant avec excellence, en mettant en valeur des talents prodigieux et en élargissant son rayonnement au moyen d'innovation et de portée géographique.

Bilans intermédiaires consolidés

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2024
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	187 472 \$	181 787 \$	175 908 \$
Comptes débiteurs	127 286	184 645	170 919
Billets à recevoir	47 088	36 020	37 978
Stocks	512 095	560 159	553 398
Actifs biologiques	11 195	126 007	169 399
Impôt sur le résultat et autres impôts à recouvrer	2 474	33 758	7 551
Charges payées d'avance et autres actifs	23 966	30 206	42 342
Actifs détenus en vue de la vente	—	27 438	22 769
Actifs du groupe destiné à être cédé aux fins de distribution	877 841	—	—
Total des actifs courants	1 789 417 \$	1 180 020 \$	1 180 264 \$
Immobilisations corporelles	1 718 817	2 151 364	2 123 167
Actifs au titre du droit d'utilisation	74 556	160 271	160 922
Placements	8 308	16 024	12 763
Immeubles de placement	56 588	34 744	42 588
Avantages du personnel	24 200	32 700	22 429
Autres actifs à long terme	19 054	21 412	24 918
Actif d'impôt différé	45 193	41 932	46 588
Goodwill	387 353	477 353	477 353
Immobilisations incorporelles	324 649	338 376	339 526
Total des actifs à long terme	2 658 718 \$	3 274 176 \$	3 250 254 \$
Total de l'actif	4 448 135 \$	4 454 196 \$	4 430 518 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Créditeurs et charges à payer	507 105 \$	566 763 \$	561 179 \$
Partie courante des provisions	6 807	8 391	14 482
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	351 863	300 771	301 478
Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an	18 521	38 723	39 900
Impôt sur le résultat exigible	79 542	2 318	2 595
Autres passifs courants	22 110	19 297	37 587
Passifs du groupe destiné à être cédé aux fins de distribution	234 531	—	—
Total des passifs courants	1 220 479 \$	936 263 \$	957 221 \$
Dette à long terme	1 190 486	1 478 318	1 390 479
Obligations au titre de contrats de location	78 753	148 208	147 892
Avantages du personnel	60 586	61 428	62 395
Provisions	2 599	1 993	3 912
Autres passifs à long terme	5 484	6 671	5 205
Passif d'impôt différé	256 093	311 148	325 137
Total des passifs à long terme	1 594 001 \$	2 007 766 \$	1 935 020 \$
Total du passif	2 814 480 \$	2 944 029 \$	2 892 241 \$
Capitaux propres			
Capital social	930 513 \$	892 408 \$	897 839 \$
Bénéfices non distribués	651 159	567 977	587 393
Surplus d'apport	15 839	8 686	12 482
Cumul des autres éléments du résultat global	37 842	44 527	43 994
Cumul des autres éléments du résultat global associés au groupe destiné à être cédé aux fins de distribution	(1 066)	—	—
Actions de trésorerie	(632)	(3 431)	(3 431)
Total des capitaux propres	1 633 655 \$	1 510 167 \$	1 538 277 \$
Total du passif et des capitaux propres	4 448 135 \$	4 454 196 \$	4 430 518 \$

États consolidés intermédiaires du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024 ⁽ⁱ⁾	2025	2024 ⁽ⁱ⁾
Ventes	1 010 514 \$	935 508 \$	2 921 423 \$	2 716 354 \$
Coût des marchandises vendues	847 747	795 273	2 417 072	2 302 466
Profit brut	162 767 \$	140 235 \$	504 351 \$	413 888 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	101 450	96 791	304 158	301 684
Bénéfice avant ce qui suit :	61 317 \$	43 444 \$	200 193 \$	112 204 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes	2 002	1 398	6 210	7 566
Autres charges (produits)	316	3 019	2 968	(2 143)
Bénéfice avant intérêts et impôt sur le résultat	58 999 \$	39 027 \$	191 015 \$	106 781 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	23 994	39 902	77 581	123 530
Bénéfice (perte) avant impôt	35 005 \$	(875) \$	113 434 \$	(16 749) \$
Charge d'impôt sur le résultat	11 668	908	35 078	1 550
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	23 337 \$	(1 783) \$	78 356 \$	(18 299) \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	19 719	19 469	72 040	61 363
Bénéfice	43 056 \$	17 686 \$	150 396 \$	43 064 \$
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires ordinaires :				
Bénéfice par action de base	0,35 \$	0,14 \$	1,21 \$	0,35 \$
Bénéfice par action diluée	0,34 \$	0,14 \$	1,19 \$	0,35 \$
Bénéfice (perte) par action de base lié(e) aux activités poursuivies	0,19 \$	(0,01) \$	0,63 \$	(0,15) \$
Bénéfice (perte) par action diluée lié(e) aux activités poursuivies	0,18 \$	(0,01) \$	0,62 \$	(0,15) \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :				
De base	124,4	123,2	124,0	122,9
Dilué	126,6	124,3	126,2	124,1

⁽ⁱ⁾ Retraité. Voir la note 12 dans les états financiers intermédiaires condensés consolidés déposés sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

États consolidés intermédiaires des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice	43 056 \$	17 686 \$	150 396 \$	43 064 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)				
Gains et (pertes) actuariels qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 2,6 millions de dollars et 1,5 millions de dollars; 21,7 millions de dollars et 3,0 millions de dollars en 2024)	7 189 \$	(63 158) \$	3 870 \$	8 793 \$
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net	7 189 \$	(63 158) \$	3 870 \$	8 793 \$
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Variation de la juste valeur des investissements (après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2024)	(3 371) \$	— \$	(3 371) \$	— \$
Variation de l'écart de conversion cumulé (après l'impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2024)	8 000	(4 546)	(12 975)	7 312
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 1,1 million de dollars et 1,8 million de dollars; 0,6 million de dollars et 1,2 million de dollars en 2024)	(5 929)	3 473	9 414	(6 352)
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 0,2 million de dollars et 0,7 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,3 million de dollars en 2024)	(477)	(23)	(1 874)	(3 716)
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net	(1 777) \$	(1 096) \$	(8 806) \$	(2 756) \$
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies	5 412 \$	(64 254) \$	(4 936) \$	6 037 \$
Autres éléments du résultat global lié aux activités abandonnées(i) (après impôt de 0,3 million de dollars et 0,1 million de dollars; 0,2 million de dollars) et 0,2 million de dollars en 2024)	(1 049)	1 388	629	(546)
Total des autres éléments du résultat global	4 363 \$	(62 866) \$	(4 307) \$	5 491 \$
Résultat global	47 419 \$	(45 180) \$	146 089 \$	48 555 \$

⁽ⁱ⁾ Retraité. Voir la note 12 dans les états financiers intermédiaires condensés consolidés déposés sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global							Cumul des autres éléments du résultat global associés au groupe destiné à être cédé aux fins de distribution	Actions de trésorerie	Total des capitaux propres
	Capital social	Bénéfices non distribués	Surplus d'apport	Ajustement pour écart de conversion ⁽ⁱ⁾	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ⁽ⁱⁱ⁾	Profits (pertes) latent(e)s sur la juste valeur des investissements ⁽ⁱⁱ⁾	Excédent de réévaluation			
Solde au 31 décembre 2024	897 839 \$	587 393	12 482	14 545	(1 257)	(6 641)	37 347	—	(3 431)	1 538 277 \$
Bénéfice	—	150 396	—	—	—	—	—	—	—	150 396
Autres éléments du résultat global ⁽ⁱⁱ⁾	—	2 911	—	(3 056)	(791)	(3 371)	—	—	—	(4 307)
Dividendes déclarés (0,72 \$ par action)	8 263	(89 541)	—	—	—	—	—	—	—	(81 278)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	18 204	—	—	—	—	—	—	18 204
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions	—	—	6 275	—	—	—	—	—	—	6 275
Exercice d'options sur actions	26 239	—	—	—	—	—	—	—	—	26 239
Achat d'actions par la fiducie responsable des unités d'actions temporairement inaccessibles	—	—	—	—	—	—	—	—	(4 094)	(4 094)
Actions rachetées	(1 828)	—	(7 108)	—	—	—	—	—	—	(8 936)
Reclassification du cumul des autres éléments du résultat global associés au groupe destiné à être cédé aux fins de distribution	—	—	—	956	110	—	—	(1 066)	—	—
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	—	—	(14 014)	—	—	—	—	—	6 893	(7 121)
Solde au 30 septembre 2025	930 513 \$	651 159	15 839	12 445	(1 938)	(10 012)	37 347	(1 066)	(632)	1 633 655 \$

Cumul des autres éléments du résultat global⁽ⁱ⁾

<i>(en milliers de dollars canadiens) (non audité)</i>				Ajustement pour écart de conversion ⁽ⁱ⁾	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ⁽ⁱ⁾	Profits (pertes) latent(e)s sur la juste valeur des investissements ⁽ⁱ⁾	Excédent de réévaluation	Actions de trésorerie	Total des capitaux propres
	Capital social	Bénéfices non distribués	Surplus d'apport						
Solde au 31 décembre 2023	873 477 \$	597 429	3 227	8 625	4 416	(2 559)	37 347	(7 183)	1 514 779 \$
Bénéfice	—	43 064	—	—	—	—	—	—	43 064
Autres éléments du résultat global ⁽ⁱⁱ⁾	—	8 793	—	1 078	(4 380)	—	—	—	5 491
Dividendes déclarés (0,66 \$ par action)	16 433	(81 309)	—	—	—	—	—	—	(64 876)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	17 614	—	—	—	—	—	17 614
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions	—	—	(825)	—	—	—	—	—	(825)
Exercice d'options sur actions	2 498	—	—	—	—	—	—	—	2 498
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	—	—	(11 330)	—	—	—	—	3 752	(7 578)
Solde au 30 septembre 2024	892 408 \$	567 977	8 686	9 703	36	(2 559)	37 347	(3 431)	1 510 167 \$

⁽ⁱ⁾ Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.

⁽ⁱⁱ⁾ La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.

États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les	
	2025	2024	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice	43 056 \$	17 686 \$	150 396 \$	43 064 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	4 884	(3 717)	(3 440)	(20 372)
Amortissement	60 982	69 991	186 739	200 290
Rémunération fondée sur des actions	5 798	6 227	18 204	17 614
Charge d'impôt différé (recouvrement)	(27 914)	1 820	(39 868)	12 913
Charge d'impôt	49 228	5 733	105 449	10 522
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	24 996	41 087	80 876	126 807
Profit sur la vente d'actifs à long terme	(527)	(1 196)	(11 136)	(2 833)
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre du droit d'utilisation	—	11	2 157	129
Variation de la juste valeur des actifs à long terme	—	—	—	(5 038)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés	(3 341)	(1 403)	(2 963)	(3 077)
Variation du passif au titre des régimes de retraite	735	(126)	2 687	3 110
Impôt sur le résultat remboursé (payé), montant net	(4 891)	22 769	(6 485)	44 515
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	(24 658)	(41 063)	(79 358)	(113 999)
Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes	(2 895)	(1 282)	(8 946)	(1 455)
Variation de la marge des dérivés	(386)	3 758	1 653	4 999
Règlement en espèces des dérivés	—	—	—	(2 878)
Autre	10 292	1 765	(8 111)	7 089
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(62 979)	54 135	(66 004)	(12 384)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	72 380 \$	176 195 \$	321 850 \$	309 016 \$
Activités d'investissement				
Entrées d'actifs à long terme	(27 568) \$	(26 153) \$	(76 853) \$	(66 284) \$
Intérêts payés et capitalisés	(146)	(265)	(729)	(839)
Produit de la vente d'actifs à long terme	1 250	2 152	16 004	5 648
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(26 464) \$	(24 266) \$	(61 578) \$	(61 475) \$
Activités de financement				
Dividendes versés	(27 397) \$	(21 608) \$	(81 278) \$	(64 876) \$
Diminution nette de la dette à long terme	(50 286)	(98 723)	(130 333)	(180 088)
Paieement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(8 690)	(7 990)	(24 873)	(24 327)
Exercice d'options sur actions	25 705	—	26 239	2 498
Achat d'actions propres	—	—	(4 094)	—
Paieement des coûts de financement	—	(202)	(548)	(2 324)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(69 604) \$	(128 523) \$	(223 823) \$	(269 117) \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(23 688) \$	23 406 \$	36 449 \$	(21 576) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	236 045	158 381	175 908	203 363
Trésorerie et équivalents de trésorerie associés au groupe destiné à être cédé aux fins de distribution	24 885 \$	— \$	24 885 \$	— \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	212 357 \$	181 787 \$	212 357 \$	181 787 \$